



Lutter contre le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao

GUIDE À L'INTENTION DES ENTREPRISES

Qu'est-ce que le travail des enfants dans le secteur du cacao ?

La plupart du cacao en Afrique de l'Ouest est cultivé par des petites exploitations familiales. Ces ménages sont confrontés aux réalités de la pauvreté rurale, telles que la rareté des terres, l'insécurité alimentaire, l'accès limité à une éducation de qualité et à l'eau potable, ainsi que des services de santé inadéquats. Ces facteurs augmentent le risque de travail des enfants.

Le rapport de l'UNICEF/OIT intitulé « *Travail des enfants – Estimation mondiale 2024, tendances et perspectives* » estime qu'en 2024, 137,6 millions d'enfants étaient victimes du travail des enfants dans le monde. La prévalence du travail des enfants est la plus élevée en Afrique subsaharienne (86,6 millions d'enfants), et 70 % de ces enfants travaillent dans l'agriculture. Selon le rapport, « la plupart de ces travaux sont effectués dans le cadre de la subsistance familiale et dans de petites exploitations agricoles ».

Une étude publiée par un institut de recherche américain appelé NORC, utilisant les données de la saison cacaoyère 2018/19, a estimé qu'environ 1,56 million d'enfants étaient victimes du travail des enfants dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Cela équivaut à environ 45 % des enfants vivant dans les zones de culture du cacao.

Que faut-il faire pour lutter contre le travail des enfants dans le secteur du cacao ?

La lutte contre le travail des enfants nécessite une réponse globale et coordonnée de la part de nombreux acteurs différents. Les entreprises du secteur du cacao et du chocolat, les gouvernements, les acteurs de la société civile, les organisations internationales, les coopératives cacaoyères, les producteurs de cacao et les bailleurs de fonds ont tous un rôle à jouer. Ce document contient des conseils pratiques à *l'intention des entreprises du secteur du cacao et du chocolat* sur la manière de lutter contre le travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Depuis 2007, en collaboration avec nos partenaires, nous avons testé de nombreuses activités visant à lutter contre le travail des enfants, à autonomiser les communautés agricoles et à mieux protéger les enfants. Les activités de lutte contre le travail des enfants agissent généralement sur une ou plusieurs causes profondes, notamment :

Les normes sociales et le manque de sensibilisation aux dangers du travail des enfants

Le travail des enfants est souvent dû au fait que les producteurs et productrices ne sont pas conscients-tes des risques qu'il représente pour le développement sain et le bien-être de leurs enfants, ou qu'ils ne savent pas ce qui constitue un travail dangereux. La perception du travail des enfants comme faisant partie du processus de socialisation contribue également à sa prévalence.



Activités

Sensibilisation au niveau des communautés et des ménages (discussions de groupe, visites à domicile, émissions de radio, films, théâtre communautaire, etc.), formation aux compétences parentales et formation des enseignants et enseignantes.

Pauvreté des ménages

Le travail des enfants est souvent utilisé comme stratégie d'adaptation en réponse à une baisse soudaine des revenus du ménage ou lorsque les producteurs et productrices n'ont pas les moyens d'employer de la main-d'œuvre adulte (qui n'est pas toujours facilement disponible). L'accès limité aux filets de sécurité sociale et aux services essentiels tels que les soins de santé, la sécurité sociale et les pensions aggrave ce risque.



Activités

Transferts monétaires, aide pour les frais de scolarité ou le matériel scolaire, primes de « revenu minimum vital », groupes de main-d'œuvre adulte et subventions.

Manque d'accès à une éducation de qualité

Nos recherches montrent que si de nombreux enfants combinent l'école et le travail dans les plantations de cacao, le travail des enfants est moins fréquent lorsque la qualité de l'éducation est meilleure et que les enfants scolarisés ont un niveau de bien-être plus élevé que ceux qui ne le sont pas. Cela souligne l'importance d'une éducation de qualité pour protéger les enfants des effets néfastes du travail des enfants sur leur développement.



Activités

Construction et réhabilitation d'écoles (y compris les toilettes, l'eau potable et les cantines), classes passerelles pour aider les enfants à rattraper leur retard et à réintégrer le système scolaire formel, programmes de formation professionnelle et d'apprentissage pour les jeunes.

Égalité des sexes

Promouvoir l'autonomisation économique des femmes, encourager leur participation aux décisions du ménage et les impliquer dans les systèmes visant à lutter contre le travail des enfants contribuent à renforcer la protection des enfants et à réduire les taux de travail des enfants.



Activités

Formation aux systèmes d'apprentissage par l'action en matière d'égalité des sexes (GALS), groupes d'épargne communautaires (AVEC - Associations Villageoises d'Épargne et Crédit, aussi appelées Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire en Côte d'Ivoire) et cours d'alphabétisation pour adultes.

Pour être efficaces, les programmes mis en place par les entreprises pour lutter contre le travail des enfants doivent inclure des activités qui se concentrent sur le plus grand nombre possible de ces causes profondes. Il est particulièrement important que les programmes soient conçus pour favoriser un changement de comportement positif et modifier les normes sociales néfastes. Les ménages agricoles doivent être soutenus tant sur le plan des connaissances que des compétences et comprendre ce que l'on attend d'eux.



Comment les entreprises peuvent-elles mettre en place des programmes efficaces et holistiques pour lutter contre le travail des enfants ?

Il existe de nombreuses façons pour une entreprise de mettre en place un programme efficace et holistique au sein de sa chaîne d'approvisionnement afin de mener des activités visant à prévenir et à lutter contre le travail des enfants. Les deux approches les plus courantes sont le Système de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE) et l'Approche de développement communautaire.

Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants

Les systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE) sont l'approche la plus couramment utilisée en Afrique de l'Ouest. Ces systèmes peuvent être utilisés pour fournir des conseils et un soutien continus aux ménages, identifier les enfants victimes ou exposés au travail des enfants, fournir un soutien ciblé et assurer un suivi des enfants et de leurs familles au fil du temps.

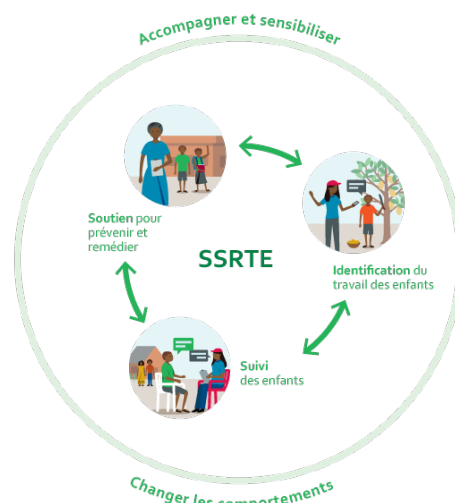
Les activités de soutien peuvent inclure bon nombre de celles mentionnées ci-dessus. Le choix d'une sélection qui se concentre sur plusieurs causes profondes permettra d'améliorer l'efficacité des SSRTE. Le soutien doit être fourni au niveau individuel, de ménage et communautaire.

Les entreprises peuvent choisir si leur SSRTE cible les ménages liés à leur chaîne d'approvisionnement ou l'ensemble des communautés d'une zone d'approvisionnement :

- Un SSRTE basé sur la chaîne d'approvisionnement ne concerne que les ménages des producteurs de cacao et leurs travailleurs qui fournissent l'entreprise.
- Un SSRTE communautaire inclut tous les ménages des communautés auprès desquelles l'entreprise s'approvisionne, qu'ils fassent ou non directement partie de la Chaîne d'approvisionnement.

Même dans le cadre d'un SSRTE basé sur la chaîne d'approvisionnement, les activités menées au niveau communautaire, telles que la sensibilisation et la rénovation d'écoles, peuvent profiter à d'autres membres de la communauté.

Les SSRTE permettent également aux entreprises de mener à bien leur devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains (HRDD), une responsabilité mise en avant dans les cadres internationaux tels que les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, et qui devient de plus en plus une obligation légale dans de nombreuses juridictions. Le HRDD exige des entreprises qu'elles identifient, préviennent, atténuent et traitent les impacts négatifs réels et potentiels sur les droits humains liés à leurs activités, leurs chaînes d'approvisionnement et leurs relations commerciales.



Pour en savoir plus sur les SSRTE, cliquez [ici](#), et pour plus d'informations sur la manière dont les SSRTE s'alignent sur la HRDD, cliquez [ici](#).

Développement communautaire

Les approches de développement communautaire constituent un autre fondement courant pour apporter un soutien. À partir d'une évaluation participative des besoins, la communauté est aidée à élaborer un plan holistique qui contribuera à réduire le travail des enfants et à répondre aux priorités de la communauté. Les entreprises contribuent au financement et à la mise en œuvre d'un plan d'action communautaire, qui comprend généralement bon nombre des activités énumérées ci-dessus.

Si elle est mise en œuvre d'une certaine manière, une approche de développement communautaire peut également être utilisée pour aider les entreprises à remplir leurs obligations en matière de HRDD. Alors que le SS RTE recueille systématiquement des données dans le cadre de sa mise en œuvre (permettant un suivi continu), les approches de développement communautaire peuvent nécessiter l'ajout d'un suivi et d'une évaluation pour comprendre les résultats. En outre, les approches de développement communautaire sont traditionnellement limitées dans le temps, les communautés devant « obtenir leur diplôme » après trois ans, après quoi le soutien prend fin. Il est nécessaire d'ajouter une perspective à long terme qui facilite l'amélioration sur une période indéfinie (tant que les ménages sont impliqués dans la Chaîne d'approvisionnement) pour qu'une approche de développement communautaire réponde aux exigences en matière de HRDD.



Pour en savoir plus sur le développement communautaire, [cliquez ici](#), et pour plus d'informations sur la manière dont le développement communautaire s'aligne sur le HRDD, cliquez [ici](#).

Comment les entreprises peuvent-elles intégrer des approches de lutte contre le travail des enfants dans des programmes de développement durable plus larges ?

De nombreuses entreprises mettent en œuvre des programmes de développement durable plus larges couvrant plusieurs objectifs tels que la protection de l'environnement, le revenu minimum vital et autres. Il est important d'intégrer les approches de lutte contre le travail des enfants dans ces programmes plus larges, car cela peut améliorer l'efficacité et l'efficience et garantir la complémentarité des objectifs.

Lors de la conception d'un programme visant à atteindre plusieurs objectifs, il est important de garder à l'esprit que certaines activités peuvent avoir des effets positifs sur un objectif, mais des effets négatifs sur un autre. Par exemple, la relation entre le revenu des ménages et le travail des enfants est complexe. Certaines initiatives qui aident les ménages à développer de nouvelles activités génératrices de revenus peuvent entraîner une augmentation des besoins en main-d'œuvre et, par conséquent, une augmentation du travail des enfants. Lors de la mise en œuvre de telles activités, il est essentiel de veiller à ce qu'elles soient conçues de manière à réduire le risque d'effets négatifs.

Quel est le rôle des autres acteurs ?

Les entreprises ne pourront jamais résoudre seules le problème du travail des enfants. Le travail des enfants est un défi complexe qui ne peut être relevé que grâce à une action coordonnée de toutes les parties

concernées, notamment les gouvernements des pays producteurs de cacao: ils ont la responsabilité de fournir des services tels que l'éducation et les soins de santé à leurs citoyens. Les organisations de la société civile, les organisations internationales, les Communautés cacaoyères et les gouvernements des pays consommateurs de cacao ont la responsabilité de créer un cadre réglementaire garantissant que les entreprises respectent les droits humains au sein de leurs chaînes d'approvisionnement. La présente note se concentre uniquement sur les mesures que les entreprises peuvent mettre en place pour lutter contre le travail des enfants au sein de leurs chaînes d'approvisionnement.



www.cocoainitiative.org | info@cocoainitiative.org

Secrétariat d'ICI en Suisse
Chemin de Balexert 9,
1219 Châtelaine | Suisse
+41 22 341 47 25

Bureau national d'ICI en Côte d'Ivoire
Riviera 3, Quartier Les Oscars, ILOT 109 - LOTS
1139 & 1141 | Abidjan-Cocody | Côte d'Ivoire
+225 27 22 52 70 97

Bureau national d'ICI au Ghana
N° 16, rue Djanie Ashie, East-
Legon | Accra | Ghana
+233 302 998 870